

Le 17 août 2018

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, vendredi, le 17 août 2018, à 13 h 00.

Sont présents:
M. le Maire, Yvon Paquet;

Les conseillers et conseillères, Mme Sylvie Bruneau, M. Robby Poulin, M. Gilles Pedneault, M. Gaétan Tremblay, Mme Louise Paquet.

M. Alain Dumas est absent.

La secrétaire-trésorière, Mme Maryane Bélanger

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été signifiés à tous les membres du conseil par la secrétaire-trésorière.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Yvon Paquet.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-08-197 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Quorum
- 3- Achat du terrain de monsieur Jean-Gilles Dumas
- 4- Désignation des signataires
- 5- Période de questions
- 6- Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Robby Poulin d'ajourner de la séance 13h22.

Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet de reprendre la séance 13h35

M. Alain Dumas est présent.

ACHAT DU TERRAIN DE MONSIEUR JEAN-GILLES DUMAS

18-08-198 CONSIDÉRANT la multitude de possibilités qu'offrent ses terrains;

CONSIDÉRANT que ses terrains assurent le développement de la municipalité pour les dix prochaines années;

Le vote est demandé :

Favorable : M. Gilles Pedneault, M. Gaétan Tremblay, Mme Louise Paquet et M. Alain Dumas

Défavorable; Mme Sylvie Bruneau, M. Robby Poulin et M. Yvon Paquet

Que l'on achète les lots 5 750 582 et 3 474 170 situés sur la rue Dumas et sur la route du Président Kennedy, au prix de 175 000 \$ pour une superficie totale de 69 733,80 mètres carrés à la personne citée ci-dessous :

Vendeur :

Cèdres Jersey Inc. 5 750 582

M. Jean-Gilles Dumas 3 474 170

DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES

18-08-199 Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que M. Gilles Pedneault, pro maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité et tous les documents relatifs ou accessoires à l'achat des lots 5 750 582 et 3 747 170.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

18-08-200 La période de questions étant terminée, il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement de lever l'assemblée à 13 h 45.

**RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU
17 AOÛT 2018**

Je, Yvon Paquet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.

Yvon Paquet
Maire

Maryane Bélanger
Secrétaire-trésorière / Directrice générale